



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

SOMMAIRE

NOUVELLE-ÉCOSSE

RAPPORT 1 État des lieux dans les communautés francophones
en situation minoritaire

RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE FORMATION

EXIGENCES

Soumission d'une demande de classification au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour travailler dans une garderie réglementée, une agence agréée en milieu familial ou un programme de prématernelle.

Maintien de sa classification sur preuve d'avoir effectué 30 heures de perfectionnement professionnel par période de 3 ans.

Permis de pratique octroyé avec diplôme de l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, du Manitoba ou du Yukon, en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur.

- ▶ **Classification de niveau I** : personnes ayant réussi 3 cours postsecondaires en matière de développement de l'enfant, d'encadrement du comportement de l'enfant et de l'établissement de programmes pour jeunes enfants. De plus :
 - expérience pertinente requise
 - réussite du Programme d'initiation pour personnel en garderie agréée
 - formation d'orientation pour personnel travaillant dans un CPE réglementé
- ▶ **Classification de niveau II** : diplômés collégiaux du programme en éducation de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse, qui permet la reconnaissance des acquis pour l'obtention d'un permis de pratique.
- ▶ **Classification de niveau III** : titulaires d'un baccalauréat en éducation de la petite enfance ou dans un domaine connexe en planification et en prestation de programmes de la petite enfance (de la naissance à 12 ans).

SERVICES DE GARDE AGRÉÉS

TYPES ET EXIGENCES

Deux types d'agences :

- ▶ **Type I** : services de garde réglementés
- ▶ **Type II** : services de garde réglementés en milieu familial

En service de garde réglementé, le gestionnaire principal requis d'être de niveau II ou III; 2/3 du personnel requis d'avoir suivi une formation menant à un certificat de pratique de niveau I, II ou III.

Les services de garde réglementés en milieu familial doivent être sous la responsabilité d'une agence de services de garde en milieu familial (*Family Home Day Care Agency*).

Programme provincial de prématernelle pour enfants de 4 ans sur pied depuis 2017.



PROFIL PROFESSIONNEL

NOMBRE ET CARACTÉRISTIQUES

3 800 aides-éducatrices et ÉPE, dont 143 avec le français ou le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées, toutes des femmes et plus de la moitié résidant dans la région de Halifax.

Salaire annuel médian francophone ▶ 23 604 \$ selon le Recensement de 2016, 15 % de plus que celui des anglophones.

À retenir en ce qui touche la formation :

- ▶ un peu plus de la moitié des aides-éducatrices et ÉPE francophones ont effectué des études en sciences sociales et comportementales;
- ▶ une éducatrice francophones sur 10 ne possède aucun certificat, diplôme ou grade postsecondaire, comparativement à 1 sur 4 chez les anglophones;
- ▶ le personnel en milieu de garde reçoit de la formation annuellement, mais seulement 3 % du contenu traite de construction identitaire.

FINANCEMENT



Adoption en 2015 de nouveaux taux journaliers et augmentation du seuil de revenu pour admissibilité au Programme de subvention pour services de garde d'enfants.

Établissement d'un plancher salarial pour ÉPE garantissant un taux horaire de 15 \$ à 19 \$ en fonction du niveau de formation.

Suivant la signature d'accords Canada – provinces pour 2017-2020 (cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants), accès accru à des programmes de développement de la PE, incluant ressources et soutien.

Modèle de financement axé sur l'amélioration continue et les résultats menant à l'octroi d'une cote de qualité pour employeurs de services réglementés.

Possibilités de perfectionnement professionnel, de formation en leadership et d'incitatifs à la formation initiale en éducation de la petite enfance en français.

Programme de bourses pour étudiants francophones s'inscrivant à un programme de 2 ans menant à un diplôme en éducation préscolaire.

Appui financier aux professionnels en petite enfance souhaitant se perfectionner et engagés à continuer à travailler en province par la suite.

SERVICES DE GARDE

GOUVERNANCE, FONCTIONNEMENT ET CAPACITÉ

18 services de garde agréés francophones ou Centres de la petite enfance (CPE) en province, presque tous dans les écoles du

Conseil scolaire acadien provincial :

- ▶ 7 dans la région de Dartmouth/Halifax gérés par un organisme sans but lucratif,
- ▶ 3 dans la région de l'île du Cap-Breton et de l'Isle Madame
- ▶ 6 dans l'Ouest
- ▶ 2 dans le Centre

Capacité des CPE francophones : 970 places et 829 occupées pour un taux de fréquentation de 85,5 %.

Proportion d'enfants francophones fréquentant un CPE francophone : 35,3 %.

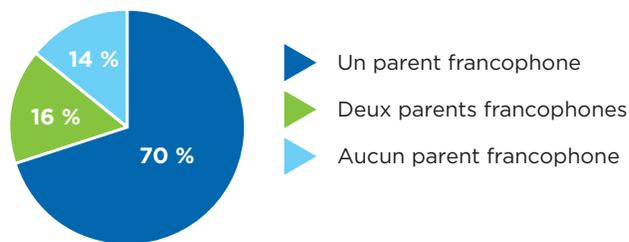
Liste d'attente en 2019 : 767 région de Halifax, 31 région du Cap-Breton, 69 région du Sud (Meteghan/Tusket/Pointe-de-l'Église), et 9 région de Cookville.

Frais de garde mensuels variant entre 600 \$ à 700 \$ pour poupon, bambin ou enfant d'âge préscolaire, soit 14 % du revenu médian (53 129 \$) des ménages après impôts.

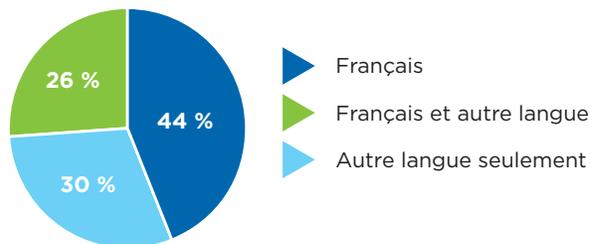
Faits saillants au sujet de la population :

- ▶ 2 350 enfants de 0 à 4 ans ont un parent francophone ou parlent le français à la maison;
- ▶ environ 36 % de la population habite dans la région de Halifax — quelques 846 enfants francophones de 0 à 4 ans y vivent, et 438 d'entre eux fréquentent un CPE francophone;
- ▶ avec un taux de fréquentation de 85,5 %, la plupart des garderies sont au maximum de leur capacité ou tout près de l'être;
- ▶ 70 % des enfants francophones n'ont qu'un seul parent francophone; près de 1 enfant sur 3 en garderie ne parle pas le français à la maison, ce qui confirme l'importance d'offrir un environnement de garde en français.

Enfants de parents francophones



Langue parlée à la maison



ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

FORMATION INITIALE

Formation initiale incluant 3 stages Diplôme – 2 ans
Éducation de la petite enfance

► Université Sainte-Anne

Prestation : uniquement en ligne

Clientèle : Nouvelle-Écosse, Colombie-Britannique, Manitoba, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Niveau II : permis de pratique provincial

Contenu : plus de 50 % portant sur la construction identitaire

Programme passerelle – baccalauréat ANGLAIS

► Vers l'Université Mount St. Vincent

Clientèle : diplômées du programme de 2 ans

Niveau III : permis de pratique provincial

Formation : non disponible en français

Études de l'enfance et de la jeunesse

3 cours et 2 stages co-supervisés par Employeur / Université
Classification Niveau I

Clientèle : personnes désirant leur classification de Niveau I

Programme – 1 an
Leadership en petite enfance

Prestation : en ligne

Clientèle : gestionnaires de CPE

Cours : marketing, communication, leadership pédagogique et ressources humaines

Approche : adaptée aux besoins de gestion particuliers des CPE

FORMATION CONTINUE

Séances de formation continue
Cadre pédagogique et autres thématiques du domaine

► Centre provincial de ressources préscolaires (CPRPS)

Offre : ressources et séances de formation continue en français

Clientèle : éducatrices, professionnels, directions et leaders des centres préscolaires, garderies et prématernelles

Prestation : dans 3 régions : Sud-Ouest, Centre (Halifax) et Nord-Est (Cap-Breton)

PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER EN NOUVELLE-ÉCOSSE

- ▶ Manque chronique de places en services de garde dans plusieurs régions
 - Halifax et dans la région de Meteghan, Tusket et Pointe-de-l'Église
- ▶ Absence de services de garde francophones dans certaines régions
- ▶ Exode de main-d'œuvre qualifiée pour des emplois en milieu scolaire offrant de meilleurs salaires et avantages sociaux
 - cause de pénuries
- ▶ Aucun bac en études de l'enfance et de la jeunesse disponible en français
 - certification niveau III



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

PARTENAIRES PANCANADIENS

